

INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR L'ÉTABLISSEMENT

Raison sociale : SARL VOGUE COIFFEURE - Katia Denis coiffeur
Adresse : 22 Bis Rue Paul Cézanne
Ville : 95300 PONTAISE
Téléphone : 01 30 38 90 01
Fax : _____

Nom du représentant
De la personne morale : Katia Denis
Téléphone : 01 30 38 90 01
Fax : _____
Email : _____

Numéro de SIRET : 44850701200038
Type d'ERP : M Catégorie : V

Effectif de l'ERP ou IOP :
Personnel : 2
Public : 14
Total : 16

L'établissement possède-t-il des niveaux en étages et/ou sous-sol ? OUI
 NON

Un calendrier de la mise en accessibilité programmée a-t-il été établi ? OUI
 NON

Si oui, indiquer la date de dépôt de ce dernier : _____

Information annexes:

SITUATION AVANT LA CRÉATION DU REGISTRE

CHEMINEMENT

domaine public

- Signalisation adaptée mise en place
- Cheminement éclairé éclairage public
- Dévers sur les cheminements inférieur à 3% extérieur
- Sol stable, non meuble et sans trous ou ressaut > à 2 cm
- Détection au pied ou à la canne du revêtement du cheminement
- Revêtement sans gêne visuelle ou acoustique
- Espace de manoeuvre pour demi-tour
- Bandes de guidage conformes à la norme NF P 98-352:2004
- Espace de giration à chaque choix d'orientation et tous les 6 à 8 m
- Un palier de repos existe entre deux ressauts
- Largeur du cheminement de 1.20 m (tolérance 0.90 m sur une courte distance)
- Elements de guidage de couleur contrastée
- Hauteur de passage libre inférieur ou égal à 2.20 m sous élément suspendu
- Dans le cas de vide bordant le cheminement supérieur à 0.40 cm, présence d'un garde-corps

oui	non
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Travaux à effectuer ou actions de substitution

SITUATION AVANT LA CRÉATION DU REGISTRE

STATIONNEMENT VEHICULES

Existe-t-il un stationnement intérieur ou extérieur dans l'établissement ?

oui

non

Nombre de places total extérieur :

Nombre de places total intérieur :

Nombre de place PH extérieur :

Nombre de place PH intérieur :

- Places PH localisés à proximité de l'entrée, de la sortie accessible aux PH, du hall d'accueil ou de l'ascenseur
- Places reliées par un cheminement accessible aux PH
- Marquage au sol et signalétique verticale
- Bouche d'induction magnétique conforme à la norme NF-EN 60118
- La largeur des places PH est de 3.30 m

oui	non
<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>

Travaux à effectuer ou actions de substitution

PORTAIL ET PORTE ADAPTEE

- Portes et portails facilement manœuvrable
- Espaces de manœuvre en poussée et en tirant (1.70m - 2.20m)
- Portes situées sur les cheminements permettent le passage des PH
- Temporisation d'ouverture adaptée à la distance pour les portails automatiques ou portes battantes
- Portes vitrées repérables par les malvoyants

oui	non
<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>

Travaux à effectuer ou actions de substitution
sonnette appel

SITUATION AVANT LA CRÉATION DU REGISTRE

ASCENSEUR ET PLATEFORME ELEVATRICE

NEANT

- Ascenseur conforme à la norme NF EN81-70/A1 ou plateforme élévatrice selon les normes NF EN 81-41 et NF EN 81-40
- Largeur minimal entre mains courantes est égale ou supérieure à 1 m
- Charge minimale supportée égale ou supérieure à 300 kg
- Ascenseur utilisable par les PH

oui	non
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Travaux à effectuer ou actions de substitution

ESCALIERS, RAMPE FIXE OU AMOVIBLE, PLANS INCLINES

- Présence d'escaliers, rampe fixe ou amovible, plans-inclinés
- Bande d'éveil à la vigilance en haut de chaque escalier entre 0.28 et 0.50 m de la première marche
- Mains courantes situées de part et d'autre de l'équipement
- Contre-marche et nez de marche de couleur contrastée notamment sur la première et dernière marche
- Hauteur de marche inférieure ou égale à 0.17 m
- Absence d'obstacle au pied de chaque nez de marche
- Pente du plan incliné de 6% à 12% suivant les longueurs et les tolérances dans l'existant

oui	non
<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Travaux à effectuer ou actions de substitution
sonnette appel rampe

SITUATION AVANT LA CRÉATION DU REGISTRE

SIGNALÉTIQUE

- Signalétique indiquant les changement de direction et les accès
- Signalétique indiquant les croisements voitures / piétons
- Signalétique lisible et visible (hauteur et type des caractères, au regard des distances)
- Typographie de couleur contrastée selon le type de support
- Toute information sonore doublée par une information visuelle

oui	non
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Travaux à effectuer ou actions de substitution

--

ECLAIRAGE

- Cheminement extérieur 20 lux
- Parc de stationnement et circulation piétonne 50 lux
- Escalier et équipement mobile 150 lux
- Poste ou banque d'accueil 200 lux
- Circulation intérieure horizontale 100 lux
- Système d'éclairage progressive temporisé
- Détecteur de présence

oui	non
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Travaux à effectuer ou actions de substitution

--

SITUATION AVANT LA CRÉATION DU REGISTRE

CAISSES DE PAIEMENTS ET BANQUE D'ACCUEIL

- Utilisable en position assise ou debout
- Caisses, dispositifs ou équipement pour PH répartis de manière uniforme
- Caisses, dispositifs ou équipement pour PH au nombre de 1 par tranche de 20
- Largeur minimale du cheminement d'accès de 0.90 m
- Lisibilité des affichages (prix) , assis ou debout
- Vide sous meuble (hauteur 70 cm, largeur 60 cm, profondeur 30 cm)

oui	non
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Travaux à effectuer ou actions de substitution

--

SORTIES

- Sorties pour PH repérées
- Signalisation d'évacuation conforme à la norme NF X08003

oui	non
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Travaux à effectuer ou actions de substitution

--